« L’explosion de l’extrême richesse constitue le fait social majeur de notre temps » : le manifeste de plus de 110 intellectuels contre l’oligarchie

Quand le magazine *Forbes* a commencé à recenser les plus grandes fortunes de la planète en 1987, le patrimoine des 0,0001 % les plus riches s’élevait à l’équivalent de 3 % du produit intérieur brut (PIB) mondial. Depuis, cette infime fraction de la population – qui comprend environ 3 000 ménages de nos jours – a vu sa richesse exploser et détient une fortune égale à 17 % du PIB mondial.

Cette évolution s’est traduite par un bouleversement de l’équilibre des pouvoirs : le pouvoir de décider de la marche d’entreprises multinationales dont les choix – comme celui de développer l’intelligence artificielle (IA) – affectent l’ensemble de l’humanité ; celui d’influencer l’idéologie dominante, en rachetant médias et réseaux sociaux, et de peser sur le cours des politiques publiques, en finançant campagnes électorales et candidats. Le pouvoir économique des plus riches est ainsi exploité pour renforcer leur pouvoir politique, dans une dynamique qui corrompt les démocraties contemporaines.

Perdue de vue dans les décennies d’après-seconde guerre mondiale, quand les inégalités avaient atteint un étiage historique, la tension entre démocratie et oligarchie a achevé de faire son retour. L’explosion de l’extrême richesse constitue le fait social majeur de notre temps.

Mais il faut prendre acte d’une nouveauté fondamentale : pour la première

fois de l’histoire, cette extrême richesse et son influence s’affirment dans leur dimension proprement planétaire. Les décisions des grands actionnaires des sociétés multinationales bouleversent ainsi la vie de millions de travailleurs en ignorant les frontières, siphonnent les recettes fiscales des Etats et transforment le climat de la Terre. Un petit nombre de milliardaires contrôlent les algorithmes des principaux réseaux sociaux du monde. Les savoirs accumulés depuis des siècles par l’ensemble de l’humanité se voient captés et recombinés par quelques sociétés d’IA, qui imposent aux peuples leur dîme pour y accéder.

Egalité devant l’impôt

Contre l’oligarchie internationale, c’est donc une internationale démocratique qu’il faut aujourd’hui constituer. Afin d’y œuvrer, nous proposons de défendre trois principes à travers le monde. Premièrement : la justice fiscale. Les ultrariches doivent contribuer à la solidarité nationale à proportion de leurs facultés. Des études réalisées ces dernières années dans de nombreux pays ont démontré de façon incontestable que ce principe est aujourd’hui bafoué, en raison des défaillances de l’impôt sur le revenu.



Lors d'une manifestation pour les salaires et le pouvoir d'achat, et en solidarité avec le mouvement lycéen, à Marseille, le 5 novembre 2026. THÉO GIACOMETTI/HANS LUCAS POUR « LE MONDE »

Un plancher incompressible d'imposition, exprimé en pour cent du patrimoine, mettrait un terme à cette anomalie. Cette idée a été pour la première fois développée dans un rapport commandé par le G20 en 2024, quand le Brésil en avait la présidence tournante, et qui proposait d'instaurer, pour les personnes possédant une fortune de plus de 100 millions de dollars *[91,2 millions d'euros]*, un taux plancher annuel d'imposition personnelle égal à 2 % du patrimoine. Ce dispositif permettrait de s'assurer que les ultrariches ne puissent pas payer moins d'impôts, relativement à leur revenu, que les classes moyennes. Il s'agit du strict minimum pour assurer la conformité de nos lois fiscales avec le principe d'égalité devant l'impôt.

Lire aussi | Oxfam attaque l'Etat en justice pour « rupture d'égalité face à l'impôt » : « Les plus riches s'achètent le privilège de ne pas être soumis aux mêmes règles »

Ce plancher annuel devrait être assorti d'un impôt exceptionnel de rattrapage afin de régulariser les impayés qui ont joué un rôle déterminant dans l'explosion de l'extrême richesse. Quand il était président des Etats-Unis *[2021-2025]*, Joe Biden proposait ainsi de soumettre la fortune des personnes possédant plus de 100 millions de dollars (moins la fraction de celle-ci issue de l'accumulation de revenus déjà fiscalisés, portion en pratique faible) à un impôt exceptionnel de 25 %. Personne ne pourrait s'estimer lésé, puisque ce dispositif ne ciblerait que les personnes très fortunées ayant effectivement bénéficié d'une imposition avantageuse par le passé.

Deuxième principe : l'information n'est pas une marchandise comme les autres. Il s'agit au contraire de l'infrastructure fondamentale de la démocratie, et le pouvoir des oligarques sur sa production doit être strictement limité.

Ce principe fut affirmé une première fois à la Libération de la France en 1944, quand un droit d'agrément fut créé, qui soumettait tout transfert des actions d'une société de presse à l'accord de son conseil d'administration. Mais ce droit n'a jamais été correctement appliqué, et, au cours des dernières années, les rachats de sociétés de médias par les grandes fortunes se sont multipliés. Il est devenu urgent dans ce contexte de renforcer le soutien aux médias publics ainsi que les politiques de lutte contre la concentration, qu'il faut désormais penser à l'échelle internationale à l'heure des plateformes numériques. Dans les pays où il existe, le droit d'agrément doit également être refondé.

Coup de force

Enfin, nous affirmons le principe que les décisions de développer et de déployer les technologies d'IA doivent être démocratisées.

Tout le monde le sait : les entreprises de l'IA se sont développées en

absorbant – souvent en toute illégalité – le patrimoine commun de l'humanité que constituent les productions scientifiques et artistiques des siècles passés. A présent, les sociétés d'IA nous proposent d'y accéder de manière payante sous une forme recombinée. Il ne nous reste que peu de temps pour refuser ce coup de force. D'autant que les risques posés par l'IA – piratage informatique aux conséquences mortelles, transformation rapide et profonde du marché du travail, nouvelles formes de désinformation, jusqu'aux « risques existentiels » d'extinction de l'humanité soulignés par les créateurs mêmes de ces outils – sont bien trop considérables pour laisser les décisions relatives à son développement à la discrétion de quelques ultrariches de la Silicon Valley.

Lire le décryptage | La menace existentielle de l'IA sur l'humanité, risque théorique ou inquiétude légitime ?

Dans le domaine des technologies de l'information, le modèle des organisations à but non lucratif a, de longue date, fait la preuve de sa pertinence et de sa solidité. Certains des sites Internet et des applications les plus populaires de la planète – comme Wikipédia, Signal ou Firefox – sont ainsi développés par des organisations philanthropiques.

Confiée à des fondations internationales à but non lucratif, à la gouvernance desquelles les salariés – qui ont la connaissance la plus fine des enjeux liés à la production des modèles et, semaine après semaine, démissionnent de ces laboratoires pour nous alerter – seraient étroitement associés, une « IA sans oligarques » pourrait demain voir le jour, au service de l'humanité. La survie des démocraties et l'habitabilité de la planète sont en jeu.

https://parismanifesto.world/

Réutiliser ce contenu